

Conditions 2024 du programme de fidélité « Great Members » Club Med

Préambule

Le programme de fidélité « Great Members » (ci-après le « Programme ») est proposé par le Club Med® à ses clients (ci-après les « Gentils Membres® » ou « G.M® ») suisses afin de les faire bénéficier d'avantages (ci-après l'/les « Avantage(s) ») décrits ci-dessous.

Les présentes conditions du programme de fidélité Great Members (ci-après les « Conditions Great Members ») complètent les Conditions Générales de Vente en vigueur du Club Med®, figurant sur le site Internet www.clubmed.ch, qui prévalent sur les Conditions Great Members en cas de contradiction.

Les présentes Conditions Great Members annulent et remplacent toute version antérieure à leur parution.

Article 1 – Principe et acceptation de la participation au Programme

La participation au Programme est gratuite et automatique pour tout G.M® dès le retour de son premier séjour dans un village vacances (ci-après désigné « Resort ») d'une (1) nuit au minimum au Club Med®, effectué sur le même site quelle que soit la destination : Resort Club Med, Club Med Villas & Chalets, Circuits Découverte by Club Med ou Croisières by Club Med (ci-après le(s) « Séjour(s) »).

La participation au Programme entraîne l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Great Members.

Tout G.M® qui n'accepterait pas les Conditions Great Members devra impérativement l'indiquer par tout moyen permettant d'en accuser réception (lettre RAR, email, ...) au service Relation Client, aux coordonnées suivantes : Service Customer Care - Club Med Suisse, Chemin des mines 2, 1202 Genève. Ce refus des Conditions Great Members entrainera son exclusion du Programme ainsi que celle des personnes éventuellement inscrites sous le même numéro de G.M®, le G.M® refusant les Conditions Great Members étant seul responsable de cette exclusion du Programme pour lesdites personnes.

La participation au Programme consiste en l'accumulation de points (ci-après les « Points Great Members ») acquis dans les situations et selon les modalités exposées ci-dessous, l'atteinte de certains seuils de Points Great Members donnant accès à différents statuts (ci-après le(s) « Statut(s) »), ouvrant droit à des Avantages.

Article 2 – Participants et bénéficiaires des Points Great Members

Sous l'empire des présentes Conditions Great Members, le Programme est ouvert uniquement aux personnes physiques majeures domiciliées en Suisse ayant la capacité juridique de contracter, c'est-à-dire âgées d'au moins 18 ans et ne faisant l'objet d'aucune mesure de protection judiciaire (tutelle ou curatelle).

Les enfants de moins de dix-huit (18) ans sont rattachés au numéro de G.M® du parent qui les a inscrits lors de la première réservation.

Sont exclus du bénéfice du Programme les personnes morales, les salariés (G.O et G.E) ainsi que les réductions bénéficiant à leur famille, les personnes en missions pour le Club Med et représentants (réseau de distribution indirect) de Club Med®, ainsi que les partenaires du Programme participant à la dotation des Avantages. Les séjours ayant bénéficié du code de réduction de réservation en Resort sont automatiquement exclus du calcul des Points Great Members.

Le participant (ci-après le « Membre ») garantit la véracité des informations fournies par ses soins le concernant ou concernant tout membre de sa famille inscrit sous son numéro de G.M®.

Club Med® se réserve la faculté de procéder à toute vérification permettant de s'assurer de la capacité d'un Membre à participer au Programme et pourra exclure toute personne n'y étant pas autorisée au regard des présentes Conditions Great Members.

Les Points Great Members sont attribués au numéro de G.M® suisse, individuel ou de foyer, indiqué lors de la réservation ou dans toute autre situation permettant l'acquisition de Points Great Members, le foyer étant défini dans les Conditions Générales de Vente du Club Med® et, au titre du présent Programme, limité à un maximum de six (6) membres adultes.

Les Points Great Members ne sont pas une monnaie d'échange. Ils permettent uniquement d'atteindre le Statut Turquoise, Silver, Gold ou Platinum.

Le Programme étant également proposé dans d'autres pays sous d'autres conditions, le déménagement à l'étranger du Membre pourra modifier les conditions de sa participation au Programme, notamment le calcul de ses Points Great Members, qui sera révisé en fonction du barème en vigueur dans son nouveau pays de domiciliation.

Si, du fait de son déménagement, le Membre était amené à perdre son Statut, il se verrait attribuer des Points Great Members lui garantissant le maintien de son Statut actuel dans son nouveau pays de domiciliation jusqu'à la fin de l'année de Programme en cours (soit le 31 décembre).

En cas de fusion de numéros de G.M®, sur demande, le numéro de G.M® résultant de la fusion sera alimenté par l'historique des deux numéros de G.M® (hors point bonus issus d'une ancienne fusion) auparavant séparés et le Statut lié sera mis à jour en conséquence.

En cas de dissociation de G.M® inscrits sous un même numéro de G.M®, sur demande, chaque numéro de G.M® résultant de la dissociation se verra attribué le nombre de Points Great Members correspondant à ses consommations.

Article 3 – Points Great Members : motif et date d’acquisition – nombre cumulé

Les Points Great Members sont acquis en fonction :

- du **montant des réservations de Séjours**, le montant intégral de la réservation (incluant séjour, transport et transferts le cas échéant, prestations en supplément / à la carte) étant pris en compte pour le calcul des Points Great Members. Les Points Great Members ne sont acquis qu’une fois la totalité du Séjour réglée au Club Med® et sont crédités au lendemain du retour de Séjour.

- du **montant des dépenses sur site (ci-après le(s) « Site(s) ») pendant les Séjours**, les Sites s’entendant des Resorts Club Med, Club Med Villas & Chalets et des Croisières by Club Med (concernant le Club Med 2 : uniquement les dépenses effectuées à bord). Les Points Great Members ne sont acquis qu’une fois la totalité des dépenses sur Site réglées au Club Med® et sont crédités au lendemain du retour de Séjour. Les dépenses réalisées avec le Gift Pas (avantage Gold et Platinum) ne sont pas comptabilisées dans le calcul des points Great Members lié aux dépenses sur Site.

Le montant des achats payés en monnaie locale hors zone euro sera converti en euros, puis converti en Points Great Members selon le barème indiqué ci-dessous. Le taux de change pris en compte sera le taux moyen du mois précédant celui au cours duquel la transaction aura été enregistrée. Dans les hypothèses où l’application de ces modalités de conversion sur le nombre de Points Great Members aboutira à un nombre décimal : si la décimale est inférieure à 5, le nombre de Points Great Members crédités sur le numéro de G.M® sera le nombre entier immédiatement inférieur ; si la décimale est égale ou supérieure à 5, le nombre de Points Great Members crédités sur le numéro de G.M® sera le nombre entier immédiatement supérieur.

- du **nombre de Séjours passés au Club Med® par le foyer (non par membre du foyer) ou par le G.M® inscrit seul sous un numéro de G.M® individuel**. Les Points Great Members ne sont acquis qu’une fois le Séjour effectivement réalisé au Club Med® et sont crédités au lendemain du retour de Séjour. En cas de séjours consécutifs ou de prolongation du Séjour initial dans le même Resort, les points Great Members liés au séjour ne seront comptabilisés qu’une fois. S’il y a 9 nuits (10 jours) ou moins de 9 nuits entre la date de retour d’un premier séjour et la date d’arrivée d’un second séjour dans le même Resort alors les points fréquence ne se sont pas réattribués pour le second séjour car ces séjours sont considérés comme étant un seul séjour. Pour les Club Med Kabira, Kiroro, Tomamu et Sahoro, les avantages ne seront offerts qu’une seule fois aux Great Members effectuant plusieurs séjours dans le même Resort, séparés par au moins 1 nuit en dehors du Club Med, au cours d’une période de 5 jours.
- du **nombre de parrainages effectués** selon les conditions du programme Parrainage, disponibles sur le site Internet <http://www.clubmed.ch/> et en agences Club Med Voyages ou agréées. Les Points Great Members ne sont acquis qu’une fois le parrainage effectivement réalisé, le Filleul ayant effectivement séjourné au Club Med® dans les conditions prévues par le programme Parrainage et sont crédités au lendemain du retour de séjour du filleul.

Les Points Great Members sont valables trois (3) ans à compter de leur date d'acquisition.

Les Points Great Members suivants seront attribués au numéro de G.M® individuel ou de foyer :

- Par tranche de 100.- CHF dépensés auprès de Club Med® lors de la réservation ou sur Site, pour chaque séjour d'une (1) nuit au minimum , 81 Points Great Members sont attribués au numéro de G.M.
- Pour chaque séjour passé au Club Med® par le foyer (non par membre du foyer) ou par le G.M inscrit seul sous un numéro de G.M individuel sont attribués au numéro de G.M® :
 - o une (1) nuit, 1 500 Points Greats Members
 - o entre deux (2) et sept (7) nuits consécutives, 2 500 Points Great Members.
 - o de 8 nuits consécutives ou plus, 3 000 Points Great Members.
- Pour chaque parrainage effectué, 2 500 Points Great Members sont attribués au parrain.
- Pour chaque offre commerciale de Points Boosters auxquels le G.M. est éligible, selon l'offre.

Article 4 – Statuts

En fonction du nombre de Points Great Members accumulés, le Membre accède, pour lui et son foyer le cas échéant, à un Statut lui ouvrant droit à certains Avantages. Le Club Med® se réserve le droit de modifier la liste des Avantages énoncés ci-dessous annuellement (le 1^{er} janvier de chaque année).

Le Statut est valable pour une durée d'un (1) an pendant une période courant du 1^{er} janvier d'une année au 31 décembre de la même année, dite « année de Programme ». Au 1^{er} janvier de chaque année, le Statut est recalculé pour l'année de Programme qui débute.

Durant la période de validité du statut, le Membre peut acquérir le statut supérieur grâce aux Points Great Members accumulés. Les Points Great Members ne sont acquis qu'une fois le Séjour effectivement réalisé au Club Med® et sont crédités au lendemain du retour de Séjour. Un nouveau statut de fidélité ne pourra pas être attribué lorsqu'un séjour est en cours.

Pour la détermination du Statut actuel du Membre, sont prises en compte les consommations effectuées pendant les trois (3) années de Programme précédant l'année de Programme en cours.

Equivalence entre Statuts et Points Great Members acquis :

Si au 1^{er} janvier, conformément au barème indiqué à l'article précédent et les modalités de calcul indiquées ci-dessus, le Membre a acquis

- moins de 19 999 Points Great Members, il accède au Statut Turquoise ;
- entre 20 000 et 49 999 Points Great Members, il accède au Statut Silver ;
- entre 50 000 et 99 999 Points Great Members, il accède au Statut Gold ;
- à partir de 100 000 Points Great Members, il accède au Statut Platinum.

Les Membres devront conserver tous documents permettant de justifier de leurs consommations, donc du nombre de Points Great Members acquis et de leur Statut.

Article 5 – Avantages

Les Avantages seront attribués et utilisés conformément aux règles définies par les présentes Conditions Great Members et dépendent du Statut (Turquoise, Silver, Gold ou Platinum) acquis par le Membre pour lui et son foyer le cas échéant. Les Avantages seront fournis sous réserve de disponibilité, notamment de la proposition effective de l'Avantage sur le Site et des éventuelles dates de disponibilités mentionnées dans les supports de communications du Club Med®.

Le Club Med® fera ses meilleurs efforts pour rendre les Avantages disponibles aux Membres mais ne s'engage aucunement à en garantir la disponibilité.

En cas d'indisponibilité de l'Avantage, le Club Med® ou son partenaire à la dotation, seront libres de proposer au Membre tout autre avantage, équivalent ou non.

Les Avantages ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation de la part des Membres, ni d'aucun échange, remboursement ou ni d'aucune autre contrepartie de quelque nature que ce soit.

Les Avantages ne peuvent pas non plus, en aucune circonstance ni d'une quelconque manière, être cédés à un tiers.

Chacune des personnes inscrites sous un même numéro de G.M® de foyer pourra se prévaloir des Avantages, sous réserve des conditions d'accès aux Avantages prévues dans les présentes Conditions Great Members ou dans toute autre communication Club Med® portant sur des Avantages (sur présentation de la carte de fidélité Great Members, etc.). Il appartient aux G.M® inscrits sous un numéro de G.M® de foyer de s'organiser en conséquence. Chaque Membre fera son affaire et sera seul responsable d'informer tout tiers intervenant éventuellement dans son acquisition de Points Great Members, notamment son employeur réglant son Séjour ou les membres de sa famille inscrits sous son numéro de G.M®, des Avantages qui lui sont accessibles ou dont il a pu bénéficier dans le cadre du Programme.

Les présents Avantages sont valables du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 :

Avantages communs aux 4 statuts Turquoise, Silver, Gold et Platinum :

Accès au programme de Parrainage : envois d'invitations à de nouveaux prospects accompagnées d'une réduction de 200.- CHF. Chaque parrainage converti donnera droit au parrain à une réduction de 200.- CHF ainsi que 2 500 points fidélité.

La réduction pour le « Parrain » est disponible 45 jours avant le départ du « filleul » et utilisable à compter de cette date dans les 12 mois qui suivent. La réduction du « filleul » est utilisable lors de sa 1^{ère} réservation uniquement. Le filleul accepte que ses données soient communiquées au parrain. Les réductions sont valables par personne et non par foyer.

Réduction valable sur le montant d'un Forfait Séjour de 7 nuits minimum, sous réserve de disponibilité. Non valable sur les circuits. Non cumulable avec d'autres codes avantages online. Cumulable avec les autres offres

Club Med, sauf mention contraire, pourvu que les réductions cumulées n'excèdent pas 40% du prix total du dossier. Réductions non rétroactives. Plusieurs remises de parrainage peuvent être appliquées sur une même réservation (en agence ou avec le call center uniquement) mais une seule remise peut être appliquée par numéro de client). Club Med se réserve le droit de mettre fin à cette offre à tout moment. Pour plus d'information sur le programme de parrainage, veuillez consulter les mentions légales de ce programme (<https://www.clubmed.ch/l/offre-parrainage>).

Avantages réservés au Statut Turquoise :

Offre partenaire Cheerz : 10 tirages (aux formats rétro 8x10 cm, classique 11x15cm ou carré 10x10 cm), accessibles au moyen d'un code promotionnel à usage unique remis au Membre, utilisé sur l'application mobile Cheerz ou le site Internet www.cheerz.com. Un seul format par commande. Non cumulable avec d'autres offres ou promotions, hors option, hors frais de port, livraison possible dans une sélection de pays : Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Canada, Croatie, Danemark, Emirats Arabe Unies, Espagne, Estonie, Etats Unis, Finlande, France (et DOM-TOM), Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume Uni, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suisse et Suède.

Offre non offerte dans les Resorts Joyview et Urban Oasis.

L'Avantage sera mis à disposition du Membre par email dans les quinze (15) jours suivant son retour de séjour.

Seul cet Avantage Cheerz s'applique aux G.M® Turquoise, à l'exclusion de toute autre Avantage de ce partenaire.

Offre partenaire Cheerz : 15 % de réduction avec le code GREATMEMBERS offre valable sur tous les produits sans minimum d'achat jusqu'au 31/12/2024. Offre non cumulable avec d'autres offres ou promotions, hors frais de ports.

Sauf précision contraire dans la description de l'Avantage, l'ensemble des Avantages offerts aux Membres Turquoise est acquis aux Membres ayant atteint le Statut Silver.

L'offre Cheerz est indépendante du service de photographie disponible en Resort.

Avantages réservés au Statut Silver :

Wi-Fi premium offert en Resort : pendant toute la durée du séjour sur quatre (4) supports (mobile, tablette, ...). Le Wi-Fi premium offert ne s'applique pas pour les membres Silvers dans les Resorts suivants : tous les Resorts en Asie (sauf Resorts Chine), Cap Skirring, Seychelles, Palmyre, Bodrum. Pour ces Resorts, cités ci-dessus, l'offre 50% de réduction sur le Wi-Fi premium s'applique. Aucune offre ne s'applique pour le Club Med 2. Les Villas de Finolhu proposent le Wi-Fi premium à tous les G.M®, peu importe leur Statut et les Resorts en Chine ainsi que Kabira disposent d'une offre Wi-Fi unique pour tous les G.M, peu importe leur statut. Il n'y a pas de Wi-Fi premium proposé dans les Resorts en Chine ni à Kabira.

10% de réduction sur les produits à la vente de la marque du spa : avantage valable dans tous les Resorts hors Japon et Resorts avec espaces bien-être (Bodrum, Cap Skirring), à partir de 110.- CHF d'achats – hors soins.

Conversion en monnaie locale d'un montant contractuel de 100.- CHF. Non cumulable avec les éventuelles promotions en cours.

10% de réduction sur une sélection d'excursions : disponibles et vendues à l'Espace Découverte du Resort ou équivalent. Pour le Club Med 2 : la réduction s'applique uniquement sur une excursion par mini croisière, et sur 2 excursions par croisière de 7 jours et plus (excursions de demi-journée en bus sélectionnées à bord). Non cumulable avec les éventuelles promotions en cours. L'offre n'est pas valable dans les Resorts Montagne (sauf Pragelato), les Resorts au Japon, les Resorts Joyview et Urban Oasis et les Seychelles.

15% de réduction dans les boutiques en Resort : valable uniquement sur les articles de la marque Club Med® (les jouets et produits co-brandés ne sont pas éligibles) et non cumulable avec les éventuelles promotions en cours.

Offre partenaire Cheerz : 20 tirages (aux formats rétro 8x10 cm, classique 11x15cm ou carré 10x10 cm), accessibles au moyen d'un code promotionnel à usage unique remis au Membre, utilisé sur l'application mobile Cheerz ou le site Internet www.cheerz.com. Un seul format par commande. Non cumulable avec d'autres offres ou promotions, hors option, hors frais de port, livraison possible dans une sélection de pays : Allemagne, Andorre, , Autriche, Belgique, Canada, Croatie, Danemark, Emirats Arabe Unies, Espagne, Estonie, Etats Unis, Finlande, France (et DOM-TOM), Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Jersey, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume Uni, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suisse et Suède.

Offre non offerte dans les Resorts Joyview et Urban Oasis.

L'Avantage sera mis à disposition du Membre par email dans les quinze (15) jours suivant son retour de séjour.

Seul cet Avantage Cheerz s'applique aux G.M® Silver, à l'exclusion de toute autre Avantage de ce partenaire.

Offre partenaire Cheerz : 15 % de réduction avec le code GREATMEMBERS offre valable sur tous les produits sans minimum d'achat jusqu'au 31/12/2024. Offre non cumulable avec d'autres offres ou promotions, hors frais de ports.

Sauf précision contraire dans la description de l'Avantage, l'ensemble des Avantages offerts aux Membres Silver est acquis aux Membres ayant atteint le Statut Gold.

L'offre Cheerz est indépendante du service de photographies disponible en Resort.

Avantages réservés au statut Gold :

Sur-classement de chambre : selon disponibilités, en chambre de catégorie supérieure ou dans une même catégorie (ex. : Chambre Supérieure Vue jardin surclassée en Chambre Supérieure Vue Mer). Cet Avantage n'est pas applicable sur les catégories de logement des programmes Club Med Property, à savoir : Les Villas d'Albion, Les Chalets de Valmorel, Les Chalets de Grand Massif et les Suites de La Rosière.

Wi-Fi premium offert en Resort : pendant toute la durée du séjour sur quatre (4) supports (mobile, tablette, ...). L'offre ne s'applique pas pour le Club Med 2, Les Villas de Finolhu qui proposent le Wi-Fi premium à tous les G.M®, peu importe leur Statut et les Resorts en Chine ainsi que Kabira qui disposent d'une offre Wi-Fi unique pour tous les G.M, peu importe leur statut. Il n'y a pas de Wi-Fi premium proposé dans les Resorts en Chine ni à Kabira.

10% de réduction sur les produits à la vente de la marque du spa : avantage valable dans tous les Resorts hors Japon et Resorts avec espaces bien être (Bodrum, Cap Skirring) à partir de 110.- CHF d'achats – hors soins. Conversion en monnaie locale d'un montant contractuel de 100.- CHF. Non cumulable avec les éventuelles promotions en cours.

10% de réduction sur une sélection d'excursions : disponibles et vendues à l'Espace Découverte du Resort ou équivalent. Pour le Club Med 2 : la réduction s'applique uniquement sur une excursion par mini croisière, et sur 2 excursions par croisière de 7 jours et plus (excursions de demi-journée en bus sélectionnées à bord). Non cumulable avec les éventuelles promotions en cours. L'offre n'est pas valable dans les Resorts Montagne (sauf Pragelato), les Resorts au Japon, les Resorts Joyview et Urban Oasis et les Seychelles.

15% de réduction dans les boutiques en Resort : valable uniquement sur les articles de la marque Club Med® (les jouets et produits co-brandés ne sont pas éligibles) et non cumulable avec les éventuelles promotions en cours.

Transfert privilégié : Dans un véhicule de 12 personnes maximum (20 personnes maximum pour les Resorts Montagne Europe), pour les séjours avec transport Club Med® A/R ou transfert A/R à la carte vers et depuis les Resorts à l'exception des Resorts suivants pour des Séjours aux dates ci-dessous indiquées pour les Great Members Gold :

- Exclut toute l'année dans les Resorts : Djerba La Douce, Serre-Chevallier, Arcs Extrême, Gregolimano, Cap Skirring, Club Med 2, Seychelles, Columbus Isle, Turquoise, Yabuli, Beidahu, Kani, Les Villas de Finolhu, Sahoro, Tomamu, Québec Charlevoix, Kiroro, Saint-Mortiz Roi Soleil, Pragelato et tous les Club Med Joyview et Urban Oasis;
- Exclut en période de Noël du 21 décembre 2024 au 06 janvier 2025 : Peisey Vallandry, la Plagne 2100, Tignes, Val d'Isère, Valmorel, Grand Massif Samoëns Morillon, Val Thorens, Arcs Panorama, Alpe d'Huez, La Rosière, La Pointe aux Canonnières, Punta Cana, La Caravelle, Les Boucaniers ;
- Exclut pendant les vacances de février du 10 février 2024 au 11 mars 2024 : Peisey Vallandry, La Plagne 2100, Val Thorens, Tignes, Val d'Isère, Valmorel, Grand Massif Samoëns Morillon, Arcs Panorama, Pointe aux Canonnières, Alpe d'Huez, La Rosière ;
- Exclut pendant les vacances d'été du 6 Juillet au 1^{er} septembre 2024 : Yasmina et Palmiye

Check-in prioritaire : A votre arrivée, un G.O® vous attend pour enregistrer votre arrivée, vous accueillir et vous installer dans les meilleures conditions. En cas d'arrivée anticipée, vous pouvez bénéficier du déjeuner offert le jour de votre arrivée.

Gift Pass : 50.- CHF crédités sur le Club Med Pass ou le Club Med Digital Bracelet du Membre à chaque Séjour au moment du check-in. Utilisables lors de ce Séjour uniquement sur tous services Club Med® proposés en Resort sauf services d'encadrement enfants, boutiques, green fees, produits Spa, épicerie, leçons privées de ski, achat de matériel de ski, transferts, Wi-Fi, ventes locales de séjours, ventes locales de repas. Les dépenses réalisées avec le Gift Pass ne seront pas comptabilisées dans le calcul des points lié aux dépenses sur Site. Conversion en monnaie locale d'un montant contractuel de 50.- CHF. Excepté dans les Resorts en Amérique du Sud. Les valeurs en monnaie locale des Gift Pass sont variables en fonction de la devise et des taux de change en vigueur en Resort. Aucun nouveau Gift Pass ne sera attribué en cas de séjours consécutifs dans un même Resort ou de prolongation du Séjour initial. Un seul Gift Pass est délivré par foyer et par Séjour. Avantage non disponible dans les Resorts Joyview et Urban Oasis.

Accès à un cocktail privé, réservé aux membres Gold et Platinum : Cocktail réservé aux membres Gold et Platinum organisé par l'équipe G.O® une fois par semaine. Le Club Med se réserve le droit de mettre fin à cet avantage à tout moment sur un ou plusieurs Resorts.

Nuit d'hôtel offerte : Pour toute réservation d'un séjour Soleil Lointain avec un départ tôt le matin. Offre applicable une seule fois à l'aller ou au retour, et uniquement lors de la réservation d'un package Club Med (Séjour+transport) dans l'un de nos Resorts dits Soleil Lointain: Bali, Bintan Island, Cancún Yucatán , Cherating Beach, Columbus Isle, Ixtapa Pacific, Kabira Beach, Kani, La Caravelle, La Plantation d'Albion, La Pointe aux Canonnières, Les Boucaniers, Phuket, Punta Cana, Rio das Pedras, Trancoso et Turquoise). Hébergement à proximité des aéroports, selon disponibilités parmi les hôtels Accor, partenaires privilégiés du Club Med. Conditions d'hébergements relevant de la seule responsabilité des hôtels concernés. Offre valable avec un capage maximum de 350 CHF par nuit, remboursement de la dépense sur présentation d'un justificatif (facture acquittée) au retour du séjour.

Offre partenaire Cheerz : 30 tirages (aux formats rétro 8x10 cm, classique 11x15cm ou carré 10x10 cm), accessibles au moyen d'un code promotionnel à usage unique remis au Membre, utilisé sur l'application mobile Cheerz ou le site Internet www.cheerz.com. Un seul format par commande. Non cumulable avec d'autres offres ou promotions, hors option, hors frais de port, livraison possible dans une sélection de pays : Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Canada, Croatie, Danemark, Emirates Arabe Unies, Espagne, Estonie, Etats Unis, Finlande, France (et DOM-TOM), Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Jersey, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume Uni, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suisse et Suède.

Offre non offerte dans les Resorts Joyview et Urban Oasis.

L'Avantage sera mis à disposition du Membre par email dans les quinze (15) jours suivant son retour de séjour.

Seul cet Avantage Cheerz s'applique aux G.M® Gold, à l'exclusion de toute autre Avantage de ce partenaire.

Offre partenaire Cheerz : 15 % de réduction avec le code GREATMEMBERS offre valable sur tous les produits sans minimum d'achat jusqu'au 31/12/2024. Offre non cumulable avec d'autres offres ou promotions, hors frais de ports.

L'offre Cheerz est indépendante du service de photographies disponible en Resort.

Offre Lounge Swissport Horizon : accès gratuit au lounge Horizon by Swissport à l'aéroport de Genève Cointrin. Offre valable pour tous départ de Genève Cointrin et à destination de tous pays, hors France. L'accès au lounge se fait via un pass remis par Club Med Suisse (offre valable uniquement sur les séjours en package : vol + séjour réservés dans votre agence Club Med Voyages Genève, sur le site clubmed.ch ou auprès d'une agence partenaire).

Offre Lounge Aspire : accès gratuit aux trois lounges Aspire de l'aéroport de Zürich. Offre valable pour tous départ de l'aéroport de Zürich et à destination de tous pays. L'accès au lounge se fait sur présentation du contrat de vente du séjour (offre valable uniquement sur les séjours en package : vol + séjour réservés dans votre agence Club Med Voyages Genève, sur le site clubmed.ch ou auprès d'une agence partenaire).

Avantages réservés au statut Platinum :

Réservation prioritaire lors de l'ouverture des ventes en avant-première : les Great Members Platinum bénéficient d'un accès anticipé à l'ouverture des ventes.

Sur-classement de chambre : selon disponibilités, en chambre de catégorie supérieure ou dans une même catégorie (ex. : Chambre Supérieure Vue Jardin surclassée en Chambre Supérieure Vue Mer). Cet Avantage n'est pas applicable sur les catégories de logement des programmes Club Med Property, à savoir : Les Villas d'Albion, Les Chalets de Valmorel, Les Chalets de Grand Massif et Les Suites de La Rosière.

Parking gratuit : valable pour les Membres Platinum, sous réserve de places disponibles sur les Resorts suivants : Vittel l'Ermitage, La Palmyre, Opio en Provence. L'avantage n'est pas valable pour les Resorts montage en hiver et en été.

Wi-Fi premium offert en Resort : pendant toute la durée du séjour sur quatre (4) supports (mobile, tablette, ...). L'offre ne s'applique pas pour le Club Med 2. Les Villas de Finolhu proposent le Wi-Fi premium à tous les G.M®, peu importe leur Statut et les Resorts en Chine ainsi que Kabira disposent d'une offre Wi-Fi unique pour tous les G.M, peu importe leur statut. Il n'y a pas de Wi-Fi premium proposé dans les Resorts en Chine ni à Kabira.

10% de réduction sur les produits à la vente de la marque du spa : avantage valable dans tous les Resorts hors le Japon et les Resorts avec espaces bien-être (Bodrum, Cap Skirring), à partir de 110.- CHF d'achats – hors soins. Conversion en monnaie locale d'un montant contractuel de 110.- CHF. Non cumulable avec les éventuelles promotions en cours. Non cumulable avec les éventuelles promotions en cours.

10% de réduction sur une sélection d'excursions : disponibles et vendues à l'Espace Découverte du Resort ou équivalent. Pour le Club Med 2 : la réduction s'applique uniquement sur une excursion par mini croisière, et sur 2 excursions par croisière de 7 jours et plus (excursions de demi-journée en bus sélectionnées à bord). Non cumulable avec les éventuelles promotions en cours. L'offre n'est pas valable dans les Resorts Montagne (sauf Pragelato), les Resorts au Japon, les Resorts Joyview et Urban Oasis et les Seychelles.

15% de réduction dans les boutiques en Resort : valable uniquement sur les articles de la marque Club Med® (les jouets et produits co-brandés ne sont pas éligibles) et non cumulable avec les éventuelles promotions en cours.

Transfert privé : Pour les séjours avec transport Club Med® A/R ou transfert A/R à la carte vers et depuis les Resorts à l'exception des Resorts suivants : Djerba La Douce, Serre-Chevallier, Arcs Extrême, Gregolimano, Cap Skirring, Club Med 2, Columbus Isle, Turquoise, Yabuli, Beidahu, Kani, Villas de Finolhu, Sahoro, Tomamu, Seychelles, Pragelato, St Moritz Roi Soleil, Québec Charlevoix, Kiroro et tous les Club Med Joyview, Urban Oasis. Pour les Séjours Montagne en Europe et au Resort Palmiye (du 6 Juillet au 1^{er} septembre 2024 uniquement) dont le trajet dure une heure ou moins, le transfert ne sera plus privé mais privilégié, c'est-à-dire que le véhicule transportera un maximum de 8 personnes et il ne sera donc plus privatisé par foyer.

Check-in prioritaire : A votre arrivée, un G.O® vous attend pour enregistrer votre arrivée, vous accueillir et vous installer dans les meilleures conditions. En cas d'arrivée anticipée, vous pouvez bénéficier du déjeuner offert le jour de votre arrivée.

Gift Pass : 100.- CHF crédités sur le Club Med Pass ou le Club Med Digital Bracelet du Membre à chaque Séjour au moment du check-in. Avantage non disponible dans les Resorts Joyview et Urban Oasis.

Utilisables lors de ce Séjour uniquement sur tous services Club Med® proposés en Resort sauf services d'encadrement enfants, boutiques, green fees, produits Spa, épicerie, leçons privées de ski, achat de matériel de ski, transferts, Wi-Fi, ventes locales de séjours, ventes locales de repas. Les dépenses réalisées avec le Gift Pass ne seront pas comptabilisées dans le calcul des points lié aux dépenses sur site. Conversion en monnaie locale d'un montant contractuel de 100.- CHF. Excepté dans les Resorts en Amérique du Sud. Les valeurs en monnaie locale des Gift Pass sont variables en fonction de la devise et des taux de change en vigueur en Resort. Aucun nouveau Gift Pass ne sera attribué en cas de séjours consécutifs dans un même Resort ou de prolongation du Séjour initial. Un seul Gift Pass est délivré par foyer et par Séjour.

Invitation pour un repas entre amis : valable pour les Membres Platinum. Valable pour quatre (4) invités maximum, pour un déjeuner ou un dîner, une seule fois pendant le Séjour, bar all inclusive inclus. Exceptés les repas des 14 juillet, 15 août, jours fériés, 24, 25 et 31 décembre et 1^{er} janvier. Le cumul ou la prolongation du Séjour initial ne donne pas lieu à un renouvellement de cet Avantage. Valable une fois par Séjour et par foyer.

Réservation prioritaire au restaurant de spécialités : valable pour les Membres Platinum. Avantage proposé dans tous les Resorts proposant un restaurant de spécialités. La réservation est possible dès l'arrivée du G.M®

dans le Resort. Le cumul ou la prolongation du Séjour initial ne donne pas lieu à un renouvellement de cet Avantage.

Départ tardif de votre chambre : valable pour les Membres Platinum. Selon disponibilités, maintien de votre chambre jusqu'à 1h avant le départ pour tous les Séjours avec transport Club Med® A/R et jusqu'à 14h pour les Séjours sans transport Club Med®. Excepté dans le Resort La Plantation d'Albion Club Med et Les Seychelles.

Accès à un cocktail privé : Cocktail réservé aux membres Gold et Platinum organisé par l'équipe G.O® une fois par semaine. Le Club Med se réserve le droit de mettre fin à cet avantage à tout moment sur un ou plusieurs Resorts.

G.O ou équipe référente à votre écoute durant votre séjour pour répondre au mieux à vos demandes.

Nuit d'hôtel offerte : Pour toute réservation d'un séjour Soleil Lointain et un départ tôt le matin. Offre applicable une seule fois à l'aller ou au retour et uniquement lors de la réservation d'un forfait séjour Club Med (Séjour+transport) dans l'un de nos Resorts (les Resorts dit Soleil Lointain sont les suivants : Bali, Bintan Island, Cancún Yucatán , Cherating Beach, Columbus Isle, Ixtapa Pacific, Kabira Beach, Kani, La Caravelle, La Plantation d'Albion, La Pointe aux Canonnières, Les Boucaniers, Phuket, Punta Cana, Rio das Pedras, Trancoso et Turquoise). Hébergement à proximité des aéroports, selon disponibilités parmi les hôtels Accor, partenaires privilégiés du Club Med. Conditions d'hébergements relevant de la seule responsabilité des hôtels concernés. Offre valable avec un capage maximum de 350 CHF par nuit.

Offre partenaire Cheerz : 40 tirages (aux formats rétro 8x10 cm, classique 11x15cm ou carré 10x10 cm), accessibles au moyen d'un code promotionnel à usage unique remis au Membre, utilisé sur l'application mobile Cheerz ou le site Internet www.cheerz.com. Un seul format par commande. Non cumulable avec d'autres offres ou promotions, hors option, hors frais de port livraison possible dans une sélection de pays : Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Canada, Croatie, Danemark, Emirats Arabe Unies, Espagne, Estonie, Etats Unis, Finlande, France (et DOM-TOM), Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Jersey, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume Uni, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suisse et Suède.

Offre non offerte dans les Resorts Joyview et Urban Oasis.

L'Avantage sera mis à disposition du Membre par email dans les quinze (15) jours suivant son retour de séjour.

Seul cet Avantage Cheerz s'applique aux G.M® Platinum, à l'exclusion de toute autre Avantage de ce partenaire.

Offre partenaire Cheerz : 15 % de réduction avec le code GREATMEMBERS offre valable sur tous les produits sans minimum d'achat jusqu'au 31/12/2024. Offre non cumulable avec d'autres offres ou promotions, hors frais de ports.

L'offre Cheerz est indépendante du service de photographies disponible en Resort.

Offre Lounge Swissport Horizon : accès gratuit au lounge Horizon by Swissport à l'aéroport de Genève Cointrin. Offre valable pour tous départ de Genève Cointrin et à destination de tous pays, hors France. L'accès au lounge se fait via un pass remis par Club Med Suisse (offre valable uniquement sur les séjours en package : vol + séjour réservés dans votre agence Club Med Voyages Genève, sur le site clubmed.ch ou auprès d'une agence partenaire).

Offre Lounge Aspire : accès gratuit aux trois lounges Aspire de l'aéroport de Zürich. Offre valable pour tous départ de l'aéroport de Zürich et à destination de tous pays. L'accès au lounge se fait sur présentation du contrat de vente du séjour (offre valable uniquement sur les séjours en package : vol+ séjour réservés dans votre agence Club Med Voyages Genève, sur le site clubmed.ch ou auprès d'une agence partenaire).

D'autres Avantages, dont les Membres seront informés individuellement par tous moyens et sur le site Internet <https://www.clubmed.ch/>, pourront également être proposés par le Club Med® et ses partenaires au Programme pendant l'année de Programme en cours.

Article 6 – Modification des Conditions Great Members ou suppression du Programme

Club Med® se réserve le droit, à tout moment, de modifier les présentes Conditions Great Members, notamment les modalités d'attribution et de cumul des Points Great Members et les Avantages exposés ci-dessus ou précisés dans toute autre communication du Club Med®, ou de supprimer le Programme.

Club Med® en informera les Membres individuellement par tout moyen et sur son site Internet <https://www.clubmed.ch/>.

Les modifications des Conditions Great Members seront réputées acceptées par le Membre en l'absence de contestation écrite adressée au service Relation Client par tout moyen permettant d'en accuser réception (lettre RAR, email...) dans les trente (30) jours suivant l'information portant sur la modification ou la suppression et, auparavant, dès que le Membre se sera mis en situation d'acquérir de nouveaux Points Great Members. Le refus des modifications des Conditions Great Members entrainera l'exclusion du Membre du Programme ainsi que celle des personnes inscrites sous le même numéro de G.M® le cas échéant.

Article 7 – Carte de fidélité Great Members

Une carte de fidélité Great Members digitale (ci-après « Carte Great Members ») est disponible en téléchargement depuis le compte client du G.M®.

Elle est nominative et sa présentation pourra être réclamée par le Club Med® ou son partenaire afin que son titulaire puisse effectivement bénéficier des Avantages.

La carte Great Members pouvant être utilisée par toutes personnes inscrites sous le même numéro de G.M® que son titulaire, le Club Med® et ses partenaires au Programme déclinent toute responsabilité en cas d'utilisation par un tiers d'une Carte Great Members.

En cas de vol de sa Carte Great Members digitale, le Membre devra en informer immédiatement le service Relation Client.

Article 8 – Données à caractère personnel

Via leur Compte Client, les Membres auront accès à toutes informations relatives au Programme les concernant, notamment le nombre de Points Great Members acquis et le motif de leur acquisition, leur Statut, les Avantages qu'il implique, leur carte de fidélité Great Members ainsi que le nombre de Points Great Members leur restant à acquérir pour atteindre le Statut supérieur.

Toutes données personnelles liées au Programme, collectées et enregistrées par le Club Med® dans son système informatique, ont pour finalité de permettre la gestion du Programme au bénéfice du Membre et de son foyer le cas échéant.

À cet effet, ces informations sont susceptibles d'être stockées, traitées et transférées par le Club Med® à des services internes du Club Med®, agissant pour compte commun à plusieurs entités du groupe Club Med® (qui s'entend de la société Club Med SAS et de ses filiales) et à des tiers (tels que les partenaires au Programme), y compris hors de l'Union Européenne ainsi que dans des pays ne disposant pas d'un niveau de protection équivalent à celui de l'Union Européenne. Ces tiers ne pourront accéder aux données personnelles des Membres que pour les besoins liés à la gestion du présent Programme, ou sur instructions des services internes du groupe Club Med® pour les besoins liés aux autres finalités susvisées dans le strict respect de la législation applicable notamment en matière de sécurité des données.

L'opposition du Membre à la collecte, à l'enregistrement ou au transfert à des tiers, y compris à l'étranger, des données personnelles le concernant nécessaires à la gestion du présent Programme, engendrerait de facto l'impossibilité pour le Club Med® et ses partenaires de fournir les Avantages proposés par le Programme.

Chaque Membre dispose d'un droit strictement personnel d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes aux informations le concernant qu'il pourra exercer par lettre simple adressée au service Relation Client à l'adresse suivante : Club Med – Service Relation Client, Chemin des mines 2, 1202 Genève, en joignant la copie d'un justificatif d'identité à sa demande écrite.

Ces données peuvent également être utilisées à des fins de communication commerciale, notamment par courrier électronique, SMS ou push notification, par le groupe Club Med® ainsi que par les partenaires de ce dernier, si le Membre a donné son accord préalable à cette utilisation.

Chaque Membre peut s'opposer aux communications commerciales du groupe Club Med® et/ou de ses partenaires en cliquant sur le lien d'opposition ou en suivant la procédure d'opposition figurant sur les e-mails ou SMS commerciaux ou en écrivant à l'adresse du service Relation Client mentionnée ci-dessus. L'opposition du Membre à ces communications commerciales peut avoir pour conséquence de le priver du bénéfice éventuel d'avantages qui pourraient lui être réservés dans le cadre du Programmes ou par les partenaires au Programme.

D'autre part, chaque Membre dispose d'un droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique (Bloctel).

Article 9 – Responsabilité

Club Med® ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'éventuels dommages découlant de ou en relation avec les Avantages fournis ou devant être fournis par ses partenaires au Programme. Club Med® ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'éventuels dommages résultant de modifications des présentes Conditions Great Members ou de la suppression du Programme. Dans l'hypothèse où Club Med® ou l'un de ses partenaires aurait refusé à tort un Avantage à un Membre, ledit Membre serait uniquement en droit de réclamer l'octroi de l'Avantage indument refusé si ce dernier est/était effectivement disponible. Toute fraude ou non-respect des présentes Conditions Great Members par un Membre pourra donner lieu à son exclusion du Programme, Club Med® se réservant, le cas échéant, le droit d'engager à son encontre toutes poursuites judiciaires appropriées.

Article 10 – Droit applicable et compétence juridictionnelle

Les présentes Conditions Great Members sont régies par le droit français.

Tout litige qui surviendrait à raison de l'application ou de la modification des présentes Conditions Great Members ou de la suppression du Programme sera résolu à l'amiable ou, en cas de désaccord définitif et sous réserve de dispositions légales, sera soumis aux tribunaux de Paris compétents.

Date d'édition : 01/01/2024